

des anneaux d'or constellés, ou talismans égyptiens, aussi entiers que s'ils sortaient des mains de l'ouvrier. Les Sauvages, qui ne connaissent pas le fer, connaissent l'or, et le recherchent autant pour sa durée que pour son éclat. Au lieu donc de ne trouver que des antiquités de trois ou quatre mille ans, comme sont celles des nations les plus anciennes, nous en devrions voir de soixante, de cent, de deux cent mille ans. Lucrèce, qui attribuait la création du monde aux atomes, par une physique inintelligible, avoue qu'il est tout nouveau :

Præterea, si nulla fuit genitalis origo  
Terraï et cœli, semperque æterna fuere,  
Cur supra bellum Thebanum et funera Trojæ  
Non alias alii quoque res cecinere poetæ?

*De rerum Natura, lib. V, v. 525.*

« Si le ciel et la terre n'ont eu aucune origine, et s'ils sont éternels, pourquoi n'y a-t-il pas des poètes qui aient chanté d'autres guerres avant la guerre de Thèbes et la ruine de Troie? »

La terre est remplie de nos traditions religieuses : elles servent de fondement à la religion des Turcs, des Persans et des Arabes ; elles s'étendent dans la plus grande partie de l'Afrique ; nous les retrouvons dans l'Inde, dont tous les peuples et tous les arts sont originairement sortis ; nous les y démenons dans l'antique et ténébreuse religion des brames\*, dans l'histoire de Brama ou d'Abraham, de sa femme Saraï ou Sara, dans les incarnations de Wistnou ou de Christnou ; enfin elles sont éparses jusque chez les Sauvages errants de l'Amérique. Je ne parle pas des monuments de notre religion, aussi étendus que ses traditions, dont l'un, inexplicable par les lois de notre physique, prouve un déluge universel par les débris des corps marins qui sont répandus sur la surface du globe ; l'autre, incompréhensible aux lois de notre politique, atteste la réprobation des Juifs, dispersés dans toutes les régions, haïs, méprisés, persécutés, sans gouvernement, sans territoire, et cependant toujours nombreux, toujours subsistants, et toujours fidèles à leur loi. En vain on a voulu trouver des

\* Voyez Abraham Rogers, *Mœurs des Bramines*.

ressemblances de leur sort avec celui de plusieurs autres peuples, comme les Arméniens, les Guèbres et les Baniens. Mais ces peuples-là ne sortent guère de l'Asie ; ils sont en petit nombre ; ils ne sont ni haïs, ni persécutés des autres nations ; ils ont une patrie ; enfin ils n'ont point conservé la religion de leurs ancêtres. Des écrivains illustres ont fait valoir ces preuves surnaturelles d'une justice divine. Je me bornerai à en rapporter d'autres plus touchantes par leur convenance avec la nature et avec nos besoins.

On a attaqué la morale de l'Évangile, parceque Jésus-Christ, dans la contrée des Geraséniens, fit passer une légion de démons dans un troupeau de deux mille porcs, qui furent se précipiter dans la mer. Pourquoi, dit-on, ruiner les maîtres de ces animaux ? Jésus-Christ a fait en cela un acte de législateur : ceux qui élevaient ces porcs étaient Juifs ; ils péchaient donc contre leur loi, qui déclare ces animaux immondes. Autre objection contre Moïse. Pourquoi ces animaux sont-ils immondes ? Parcequ'ils sont sujets à la lèpre dans le climat de la Judée. Nos esprits forts triomphent ici. La loi de Moïse, disent-ils, était donc relative au climat ; ce n'était donc qu'une loi politique. Je répondrai à cela que si je trouvais dans l'ancien ou le nouveau Testament quelque usage qui ne fût pas relatif aux lois de la nature, je m'en étonnerais bien davantage. C'est le caractère d'une religion divinement inspirée, de convenir parfaitement au bonheur des hommes, et aux lois précédemment établies par l'auteur de la nature. C'est par ce défaut de convenance qu'on peut distinguer toutes les fausses religions. Au reste, la loi de Moïse, par ses privations, ne devait être que la loi d'un peuple particulier ; et la nôtre, par son universalité, devait s'étendre à tout le genre humain.

Le paganisme, le judaïsme, le mahométisme, ont tous défendu l'usage de quelque espèce d'animal ; en sorte que si une de ces religions était universelle, elle entraînerait ou sa destruction totale, ou sa multiplication à l'infini : ce qui contredit évidemment le plan de la création. Les Juifs et les Turcs



proscrivent le porc ; les Indiens du Gange révèrent la vache et le paon. Il n'y a point d'animal qui ne serve de fétiche à quelque Nègre, ou de manitou à quelque Sauvage. La religion chrétienne permet seule l'usage nécessaire de tous les animaux, et elle ne prescrit particulièrement l'abstinence de ceux de la terre que dans la saison où ils se multiplient, et où ceux de la mer abondent sur les rivages, au commencement du printemps. Toutes les religions ont rempli leurs temples de carnage, et ont immolé à Dieu la vie des bêtes. Les brames mêmes, si pitoyables envers elles, offrent à leurs idoles le sang et la vie des hommes : les Turcs immolent des chameaux et des moutons. Notre religion, plus pure, quand on n'aurait égard qu'à la matière de son sacrifice, présente en hommage à Dieu le pain et le vin, qui sont les plus doux présents qu'il ait faits à l'homme. Nous observerons même que la vigne, qui croit depuis la ligne jusqu'au-delà du cinquante-deuxième degré de latitude nord, et depuis l'Angleterre jusqu'au Japon, est le plus répandu de tous les arbres fruitiers ; que le blé est presque la seule des plantes alimentaires qui vienne dans tous les climats ; et que la liqueur de l'une et la farine de l'autre peuvent se conserver pendant des siècles, et se transporter par toute la terre. Toutes les religions ont accordé aux hommes la pluralité des femmes dans le mariage : la nôtre n'en a permis qu'une, bien avant que nos politiques eussent observé que les deux sexes naissent en nombre égal. Toutes se sont glorifiées de leurs généalogies ; et, regardant avec mépris la plupart des nations, elles se sont permis, quand elles l'ont pu, de les réduire en esclavage : la nôtre seule a protégé la liberté de tous les hommes, et elle les a rappelés à une même fin, comme à une même origine. La religion des Indiens promet dans ce monde des plaisirs ; celle des Juifs, des richesses ; celle des Turcs, des victoires ; la nôtre nous ordonne des vertus, et elle n'en promet la récompense que dans le ciel. Elle seule a connu que nos passions infinies étaient d'institution divine. Elle n'a pas borné, dans le cœur humain, l'amour à une femme et à des enfants, mais elle l'étend à tous les hommes : elle n'y

a pas circonscrit l'ambition à la gloire d'un parti ou d'une nation, mais elle l'a dirigée vers le ciel et à l'immortalité : elle a voulu que nos passions servissent d'ailes à nos vertus<sup>25</sup>. Bien loin qu'elle nous lie sur la terre pour nous rendre malheureux, c'est elle qui y rompt les chaînes qui nous y tiennent captifs. Que de maux elle y a adoucis ! que de larmes elle y a essuyées ! que d'espérances elle a fait naître quand il n'y avait plus rien à espérer ! que de repentirs ouverts au crime ! que d'appuis donnés à l'innocence ! Ah ! lorsque ses autels s'élevèrent au milieu de nos forêts ensanglantées par les couteaux des druides, que les opprimés vinrent en foule y chercher des asiles, que des ennemis irréconciliables s'y embrassèrent en pleurant, les tyrans émus sentirent, du haut des tours, les armes tomber de leurs mains. Ils n'avaient connu que l'empire de la terreur, et ils voyaient naître celui de la charité. Les amants y accoururent pour y jurer de s'aimer, et de s'aimer encore au-delà du tombeau. Elle ne donnait pas un jour à la haine, et elle promettait l'éternité aux amours. Ah ! si cette religion ne fut faite que pour le bonheur des misérables, elle fut donc faite pour celui du genre humain !

Il n'y a que la religion qui donne à nos passions un grand caractère ; elle répand des charmes ineffables sur l'innocence, et donne une majesté divine à la douleur. Il y a quelques années que j'étais à Dieppe, vers l'équinoxe de septembre ; et un coup de vent s'étant élevé, comme c'est l'ordinaire dans ce temps-là, j'en fus voir l'effet sur le bord de la mer. Il pouvait être midi ; plusieurs grands bateaux étaient sortis le matin du port, pour aller à la pêche. Pendant que je considérais leurs manœuvres, j'aperçus une troupe de jeunes paysannes, jolies comme le sont la plupart des Cauchoises, qui sortaient de la ville avec leurs longues coiffures blanches que le vent faisait voltiger autour de leur visage. Elles s'avancèrent en folâtrant jusqu'à l'extrémité de la jetée, que des ondées d'écume marine couvraient de temps en temps. Une d'entre elles se tenait à l'écart, triste et rêveuse ; elle regardait au loin les bateaux, dont quelques uns s'apercevaient à peine au milieu



d'un horizon fort noir. Ses compagnes d'abord se mirent à la railler, pour tâcher de la distraire : « Est-ce que tu as là-bas ton « bon ami ? » lui disaient-elles. Mais, comme elles la voyaient toujours sérieuse, elles lui crièrent : « Allons, ne restons pas « là ! pourquoi t'affliges-tu ? Reviens, reviens avec nous. » Et elles reprirent le chemin de la ville. Cette jeune fille les suivit lentement sans leur répondre ; et quand elles furent à peu près hors de sa vue, derrière des monceaux de galets qui sont sur le chemin, elle s'approcha d'un grand calvaire qui est au milieu de la jetée, tira quelque argent de sa poche, le mit dans le tronc qui était au pied, puis elle s'agenouilla, et fit sa prière, les mains jointes et les yeux levés au ciel. Les vagues qui assourdisaient en brisant sur la côte, le vent qui agitait les grosses lanternes du crucifix, le danger sur la mer, l'inquiétude sur la terre, la confiance dans le ciel, donnaient à l'amour de cette pauvre paysanne une étendue et une majesté que le palais des grands ne saurait donner à leurs passions.

Elle ne tarda pas à se tranquilliser, car tous les bateaux rentrèrent dans l'après-midi, sans avoir éprouvé aucun dommage.

Quoi qu'on ait dit de l'ambition de l'Église romaine, elle est venue souvent au secours des peuples malheureux. En voici un exemple pris au hasard, et que je soumets au jugement du lecteur. C'est au sujet du commerce des esclaves d'Afrique, embrassé sans scrupule par toutes les puissances chrétiennes et maritimes de l'Europe, et blâmé par la cour de Rome. « Dans la seconde année de sa mission, Merolla se « trouva seul à Sogno, par la mort du supérieur-général, « dont le père Joseph Busseto alla remplir la place au couvent « d'Angola. Vers le même temps, les missionnaires capucins « reçurent une lettre du cardinal Cibo, au nom du sacré collège. Elle contenait des plaintes amères sur la continuation « de la vente des esclaves, et des instances pour faire cesser « enfin cet odieux usage. Mais ils virent peu d'apparence de « pouvoir exécuter les ordres du saint-siège, parce que le

« commerce du pays consiste uniquement en ivoire et dans la « traite des esclaves \*. » Tous les efforts des missionnaires n'aboutirent qu'à exclure les Anglais de ce commerce.

La terre serait un paradis, si la religion chrétienne y était observée. C'est elle qui a aboli l'esclavage dans la plus grande partie de l'Europe. Elle tira en France de grandes possessions des mains des iarles et des barons, et elle y détruisit une partie de leurs droits inhumains par les terreurs d'une autre vie. Mais le peuple opposa encore un autre boulevard à ses tyrans, ce fut le pouvoir des femmes.

Nos historiens remarquent bien l'influence que quelques femmes ont eue sous certains règnes, et jamais celle du sexe en général. Ils n'écrivent point l'histoire de la nation, mais celle des princes. Les femmes ne sont rien pour eux, si elles ne sont qualifiées. Ce fut cependant de cette faible portion de la société que la Providence fit sortir, de temps en temps, ses principaux défenseurs. Je ne parle pas de celles qui ont repoussé, même par les armes, les ennemis du dehors, telles qu'une Jeanne d'Arc, à qui Rome et la Grèce eussent élevé des autels ; je parle de celles qui ont défendu la nation des ennemis du dedans, encore plus redoutables que ceux du dehors ; de celles qui sont fortes de leur faiblesse, et qui n'ont rien à craindre, parcequ'elles n'ont rien à espérer. Depuis le trône jusqu'à la houlette, il n'y a peut-être point de pays en Europe où les femmes soient aussi maltraitées par les lois qu'en France, et il n'y en a point où elles aient plus de pouvoir. Je crois que c'est le seul royaume de l'Europe où elles ne peuvent jamais régner. Dans mon pays, un père peut marier ses filles sans leur donner d'autre dot qu'un chapeau de roses ; à sa mort, elles n'ont toutes ensemble qu'une portion de cadet. Ce droit injuste est commun au paysan comme au gentilhomme. Dans le reste du royaume, si elles sont plus riches, elles ne sont pas plus heureuses. Elles sont vendues plutôt que données en mariage. De cent filles qui s'y marient,

\* Extrait de l'Histoire générale des voyages, par l'abbé Prévost, liv. XII, page 186 ; Merolla, année 1655.



il n'y en a pas une qui y épouse son amant. Leur sort y était encore plus malheureux autrefois. César dit, dans ses *Commentaires*, « Que le mari avait puissance de vie et de mort sur sa femme, ainsi que sur ses enfants; que lorsqu'un noble mourait, ses parents s'assembloient : s'il y avait quelque soupçon contre sa femme, on la mettait à la torture comme une esclave; et si on la trouvait criminelle, on la brûlait, après lui avoir fait souffrir de cruels supplices \* ». Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dès ce temps-là, et même auparavant, elles jouissaient du plus grand pouvoir. Voici ce qu'en dit le bon Plutarque, dans le style du bon Amyot : « Avant que les Gaulois passassent les montagnes des Alpes, qu'ils eussent occupé cette partie de l'Italie où ils habitent maintenant, une grande et violente sedition s'esmeut entre eux, qui passa jusques à une guerre civile : mais leurs femmes, ainsi que les deux armées furent prestes à s'entrechoquer, se jetèrent au milieu des armes; et prenant leurs différends en main, les accorderent, et jugerent avec si grande équité, et si au contentement de toutes les deux parties, qu'il s'en engendra une amitié et bienveillance très grande et réciproquement entre eux tous, non seulement de ville à ville, mais aussi de maison à maison : tellement que depuis ce temps-là ils ont toujours continué de consulter des affaires, tant de la guerre que de la paix, avec leurs femmes, et de pacifier les querelles et différends qu'ils avoient avec leurs voisins et alliés, par le moyen d'elles : et partant, en la composition qu'ils firent avec Annibal, quand il passa par les Gaules, entre autres articles, ils y mirent que s'il advenoit que les Gaulois prétendissent que les Carthaginois leur tinssent quelque tort, les capitaines et gouverneurs carthaginois qui estoient en Espagne en seroient les juges; et si au contraire les Carthaginois vouloient dire que les Gaulois leur eussent fait quelque tort, les femmes des Gaulois en jugeroient \*\* ». Ces deux autorités paraîtront difficiles à con-

\* *Guerre des Gaules*, liv. VI, page 168, traduction de d'Ablancourt.

\*\* Plutarque, tome II, in-fol.; *les vertueux Faits des Femmes*, p. 253 et 254.

cilier, à qui ne fait pas attention à la réaction des choses humaines. Le pouvoir des femmes venait de leur oppression. Le peuple, aussi opprimé qu'elles, leur donna sa confiance, comme elles l'avaient donnée au peuple. C'étaient deux malheureux qui s'étaient rapprochés, et qui avaient mis leur misère en commun. Elles jugeaient d'autant mieux, qu'elles n'avaient rien à gagner ni à perdre. C'est aux femmes qu'il faut attribuer l'esprit de galanterie, l'insouciance, la gaieté, et surtout le goût pour la raillerie, qui ont, de tout temps, caractérisé notre nation. Avec une simple chanson, elles ont fait trembler plus d'une fois nos tyrans. Leurs vaudevilles y ont mis bien des bannières en campagne, et encore plus en déroute. C'est par elles que le ridicule a acquis tant de force en France, qu'il y est devenu l'arme la plus terrible qu'on y puisse employer, quoique ce ne soit que l'arme des faibles; parceque les femmes s'en saisissent d'abord, et que, dans le préjugé national, leur estime étant le premier des biens, il s'ensuit que leur mépris est le plus grand malheur du monde.

Enfin, le cardinal de Richelieu ayant rendu aux rois la puissance législative, il ôta bien par-là aux nobles le pouvoir de se nuire par des guerres civiles; mais il ne put abolir parmi eux la fureur des duels, parceque la racine de ce préjugé est dans le peuple, et que les édits ne peuvent rien sur ses opinions quand il est opprimé. L'édit du prince défend à un gentilhomme d'aller sur le pré, et l'opinion de son valet l'y contraint. Les nobles se sont arrogé tout l'honneur national; mais le peuple leur en détermine l'objet, et leur en distribue la mesure. Louis XIV, cependant, rendit au peuple une partie de sa liberté naturelle par son despotisme même. Comme il ne vit guère que lui dans le monde, tout le monde lui parut à peu près égal. Il voulut qu'il fût permis à tous ses sujets de travailler pour sa gloire, et il les récompensa à proportion que leurs travaux y avaient du rapport. Le desir de plaire au prince rapprocha les conditions. On vit alors une foule d'hommes célèbres se distinguer dans toutes les classes. Mais les malheurs de ce grand roi, et peut-être sa politique,



l'ayant forcé de recourir à la vénalité des charges, dont le fatal exemple lui avait été donné par ses prédécesseurs, et qui s'est étendue, après lui, jusqu'aux plus vils emplois, il acheva bien par-là d'ôter à la noblesse son ancienne prépondérance; mais il fit naître dans la nation une puissance bien plus dangereuse : ce fut celle de l'or. Celle-là y a subjugué toutes les autres, même celle des femmes<sup>26</sup>.

D'abord, la noblesse ayant conservé une partie de ses privilèges dans les campagnes, les bourgeois qui ont quelque fortune ne veulent point y habiter, pour n'être point exposés, d'une part, à ses incartades, et pour n'être pas confondus, de l'autre, avec les paysans, en payant la taille et en tirant à la milice. Ils aiment mieux demeurer dans les petites villes, où une multitude de charges et de rentes financières les font subsister dans l'oisiveté et dans l'ennui, que de vivifier des terres qui avilissent leurs cultivateurs. Il arrive de là que les petites propriétés rurales ont peu de valeur, et que, chaque année, elles s'agrègent aux grandes. Les riches qui en font l'acquisition parent aux inconvénients qui les accompagnent ou par leur noblesse personnelle, ou en en acquérant les privilèges pour de l'argent. Je sais bien qu'un parti fameux, il y a quelques années, a beaucoup vanté les grands propriétaires, parceque, disait-il, ils labourent à meilleur marché que les petits; mais, sans considérer s'ils en vendent le blé moins cher, et toutes les autres conséquences du PRODUIT NET, dont on a voulu faire l'unique objet de l'agriculture, et même de la morale, on ne peut douter que, si un certain nombre de familles riches acquérait chaque année les terres qui sont à sa bienséance, cette marche économique deviendrait bientôt funeste à l'état. Je me suis étonné bien des fois qu'il n'y eût point en France de loi qui mit des bornes aux grandes propriétés. Les Romains avaient des censeurs qui fixèrent d'abord pour chaque particulier l'étendue de sa possession à sept arpents, comme suffisante pour la subsistance d'une famille. Ils entendaient par arpent ce qu'un joug de bœufs pouvait labourer dans un jour. Dans le luxe de Rome, on la régla à cinq

cents; mais cette loi, malgré son indulgence, fut bientôt enfreinte, et son infraction entraîna la perte de la république. « Les grands parcs et les grands domaines, dit Pline\*, ont ruiné notre Italie et les provinces que les Romains ont conquises; car ce qui causa les victoires que Néron (le consul) obtint en Afrique vint de ce que six hommes tenaient en propriété près de la moitié de la Numidie, quand Néron les défit. » Plutarque disait que, de son temps, sous Trajan, on n'aurait pas levé trois mille soldats dans la Grèce, qui avait fourni autrefois des armées si nombreuses, et qu'on y voyageait quelquefois tout un jour sans rencontrer d'autres personnes que quelques bergers le long des chemins. C'est que les terres de la Grèce étaient presque toutes tombées en partage à de grands propriétaires. Les conquérants ont toujours trouvé une faible résistance dans les pays divisés en grandes propriétés. Nous en avons des exemples dans tous les siècles, depuis l'invasion du Bas-Empire, faite par les Turcs, jusqu'à celle de la Pologne, arrivée de nos jours. Les grandes propriétés ôtent à la fois le patriotisme à ceux qui ont tout et à ceux qui n'ont rien. « Les gerbes, disait Xénophon, donnent à ceux qui les font croître le courage de les défendre. Elles sont dans les champs comme un prix au milieu d'un jeu pour le vainqueur. »

Tel est le danger auquel des possessions trop inégales exposent un état au-dehors; voyons le mal qu'elles font au-dedans. J'ai ouï raconter, à une personne très digne de foi, qu'un ancien contrôleur général s'étant retiré dans la province où il était né, y acheta une terre considérable. Il y avait aux environs une cinquantaine de fiefs qui pouvaient rapporter depuis quinze cents livres jusqu'à deux mille livres de rentes. Leurs possesseurs étaient de bons gentilshommes qui donnaient, de père en fils, à la patrie, de braves officiers et des mères de famille respectables. Le contrôleur général, desirant agrandir sa terre, les invita dans son château, les traita splendidement, leur fit goûter le luxe de Paris, et finit par

\* Histoire naturelle, liv. XVIII, chap. III et IV.



leur offrir le double de la valeur de leurs fonds, s'ils voulaient s'en défaire. Tous acceptèrent son offre, croyant doubler leurs revenus, et dans l'espérance non moins trompeuse pour un gentilhomme campagnard de s'acquérir un protecteur puissant à la cour. Mais la difficulté de placer convenablement leur argent, le goût de la dépense inspiré par des sommes qu'ils n'avaient jamais vues rassemblées dans leurs coffres, enfin les voyages à Paris, réduisirent bientôt à rien le prix de leurs patrimoines. Toutes ces familles honorables disparurent d'abord du pays; et trente ans après, un de leurs descendants, qui comptait dans ses ancêtres une longue suite de capitaines de cavalerie et de chevaliers de Saint-Louis, parcourait à pied leurs anciens domaines, sollicitant pour vivre une place de garde de sel.

Voilà le mal que les grandes propriétés font aux citoyens : celui qu'elles font à la terre n'est pas moindre. J'étais, il y a quelques années, en Normandie, chez un gentilhomme aisé qui fait valoir lui-même un grand pâturage situé à mi-côte sur un assez mauvais fonds. Il me promena tout autour de son vaste enclos jusqu'à un espace considérable qui n'était couvert que de mousses, de prêles et de chardons; on n'y voyait pas un brin de bonne herbe. A la vérité, ce terrain était à la fois ferrugineux et marécageux. On l'avait coupé de plusieurs tranchées pour en faire écouler les eaux; mais c'était en vain, rien n'y pouvait croître. Immédiatement au-dessous, il y avait une suite de petites métairies dont le fonds était couvert de gazons frais, planté de pommiers chargés de fruits et entourés de grands aunes. Quelques vaches paissaient sous ces vergers, tandis que des paysannes filaient en chantant à la porte de leurs maisons. Ces voix champêtres, qui se répétaient de distance en distance sous ces bocages, donnaient à ce petit hameau un air vivant qui augmentait encore la nudité et la triste solitude de la lande où nous étions. Je demandai à son possesseur pourquoi des terrains si voisins étaient de rapports si différents. « Ils sont de même nature, me dit-il; et il y avait autrefois sur le lieu où nous sommes de

« petites maisons semblables à celles que vous voyez là. J'en ai fait l'acquisition, mais à ma perte. Leurs habitants, ayant du loisir et peu de terre à soigner, l'émuoussaient, l'écharbonnaient, le fumaient; l'herbe y venait. Voulaient-ils y planter, ils y creusaient des trous, ils en ôtaient les pierres, et ils les remplissaient de bonne terre qu'ils allaient chercher au fond des fossés et le long des chemins. Leurs arbres prenaient racine, et prospéraient. Mais tous ces soins me coûteraient beaucoup de temps et de dépenses. Je n'en tirerais jamais l'intérêt de mon argent. » Il faut remarquer que ce mauvais économe, mais bon gentilhomme dans toute la force du terme, faisait l'aumône à la plupart de ces anciens métayers qui n'avaient plus de quoi vivre. Ainsi, voilà encore du terrain et des hommes rendus inutiles par les grandes propriétés. Ce n'est point dans les grands domaines, mais dans les bras des cultivateurs, que le Père des hommes verse les fruits de la terre.

Il me serait possible de démontrer que les grandes propriétés sont les causes principales de la multitude de pauvres qu'il y a dans le royaume, par la raison même qui leur a mérité tant d'éloges de plusieurs de nos écrivains, qui est qu'elles épargnent aux hommes les travaux de l'agriculture. Il y a beaucoup d'endroits où l'on n'a aucun ouvrage à donner aux paysans pendant une grande partie de l'année; mais je ne m'arrêterai qu'à leur misère, qui semble croître avec la richesse de chaque canton.

Le pays de Caux est le pays le plus fertile que je connaisse au monde. Ce qu'on appelle la grande agriculture y est portée à sa perfection. L'épaisseur de son humus, qui a, en quelques endroits, cinq à six pieds de profondeur, les engrais que lui fournit le fond de marne sur lequel il est élevé, ceux qu'il tire des plantes marines de ses rivages, qu'on répand à sa surface, concourent à le couvrir de superbes végétaux. Les blés, les arbres, les bestiaux, les femmes et les hommes, y sont plus beaux et plus robustes que partout ailleurs: mais comme les lois y ont donné dans toutes les familles les deux



tiers des biens de campagne aux aînés, on y voit, d'un côté, la plus grande abondance, et de l'autre une indigence extrême. Je traversais un jour ce pays; j'admirais ses campagnes si bien labourées, et si vastes, que la vue n'en atteint pas le terme. Leurs longs sillons de blés qui suivent les ondulations de la plaine, et qui ne se terminent qu'aux villages et aux châteaux entourés d'arbres de haute futaie, me les faisaient paraître semblables à une mer de verdure, d'où s'élevaient çà et là quelques îles à l'horizon. C'était au mois de mars, au petit point du jour. Il soufflait un vent de nord-est très froid. J'aperçus quelque chose de rouge qui courait au loin à travers les champs, et qui se dirigeait vers la grande route, environ un quart de lieue devant moi. Je hâtai mon pas, et j'arrivai assez à temps pour voir que c'étaient deux petites filles en corsets rouges et en sabots, qui traversaient avec bien de la peine le fossé du grand chemin. La plus grande, qui pouvait avoir six ou sept ans, pleurait amèrement. Mon enfant, lui dis-je, pourquoi pleurez-vous, et où allez-vous si matin? « Monsieur, me répondit-elle, ma mère est malade. « Il n'y a point de bouillon dans notre paroisse; nous allons « à ce clocher tout là-bas, chez un autre curé, pour lui en « demander. Je pleure, parceque ma petite sœur ne peut plus « marcher. » En disant ces mots, elle s'essuyait les yeux avec un morceau de serpillière qui lui servait de jupon. Pendant qu'elle levait cette guenille jusqu'à son visage, j'aperçus qu'elle n'avait pas même de chemise. La misère de ces enfants si pauvres, au milieu de ces campagnes si riches, me pénétra de douleur; mais je ne pouvais leur donner qu'un bien faible secours. J'allais voir moi-même une autre espèce de misérables.

Le nombre en est si grand dans les meilleurs cantons de cette province, qu'il y égale le quart et même le tiers des habitants dans chaque paroisse. Il y augmente tous les ans. Je tiens ces observations de mon expérience, et du témoignage de plusieurs curés dignes de foi. Quelques seigneurs y font distribuer du pain, toutes les semaines, à la plupart de leurs

paysans, pour les aider à vivre. Économistes, songez que la Normandie est la plus riche de nos provinces, et étendez vos calculs et vos proportions au reste du royaume! Substituez la morale financière à celle de l'Évangile: pour moi, je ne veux pas d'autre preuve de la supériorité de la religion sur les raisonnements de la philosophie, et de la bonté du cœur national sur les grandes vues de notre politique; c'est que, malgré la défectuosité de nos lois et nos erreurs en tout genre, l'état se soutient encore, parceque la charité et l'humanité y viennent presque partout au secours du gouvernement.

La Picardie, la Bretagne, et d'autres provinces, sont incomparablement plus à plaindre que la Normandie. S'il y a vingt-un millions d'hommes en France, comme on le prétend, il y a donc au moins sept millions de pauvres. Cette proportion ne diminue pas dans les villes, comme on peut le voir par le nombre des enfants-trouvés à Paris, qui monte, année commune, à six ou sept mille, tandis que celui des autres enfants qui n'ont pas été abandonnés par leurs parents n'y va pas à plus de quatorze ou quinze mille. On peut bien juger que dans ces derniers il y en a encore beaucoup qui appartiennent à des familles indigentes. Les autres, à la vérité, sont en partie les fruits du libertinage; mais le désordre des mœurs prouve également la misère du peuple, et même plus fortement, puisqu'elle le contraint de renoncer à la fois et à la vertu et aux premiers sentiments de la nature.

L'esprit de finance a occasionné ces maux dans le peuple, en lui enlevant la plupart des moyens de subsister; mais ce qu'il y a de pis, c'est qu'il a corrompu sa morale. Il n'estime et il ne loue plus que ceux qui font fortune. S'il porte encore quelque respect aux talents et aux vertus, c'est qu'il les regarde comme des moyens de s'enrichir. Ce qu'on appelle même la bonne compagnie ne pense guère autrement. Mais je voudrais bien savoir s'il y a quelque moyen honnête de faire fortune, pour un homme sans argent, dans un pays où tout est vénal. Il faut au moins intriguer, plaire à un parti, se faire des protecteurs et des prôneurs; et pour cela il faut